

## Le logement et l'itinérance

Le 3 décembre est la Journée internationale des personnes handicapées. Le thème de cette année, **Rien pour nous sans nous**, reconnaît que les personnes handicapées doivent assumer un rôle prépondérant dans le processus de prise de décisions. Pour faire ressortir l'importance de cette journée et de ce thème, l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA) publiera une série de quatre feuillets d'information tout au long du mois de novembre.

**Le principe « Rien pour nous sans nous » exige que les personnes handicapées reconnaissent qu'elles doivent assumer le contrôle et la responsabilité à l'égard de leur propre vie. Il oblige aussi les systèmes politico-économiques et culturels à intégrer les personnes handicapées dans le processus de prise de décisions et de reconnaître que les connaissances de ces personnes, tirées de l'expérience, sont essentielles dans la prise des décisions qui touchent leur vie.<sup>1</sup>**  
 ~ James Charlton

<sup>1</sup> Charlton, J. *Nothing About Us Without Us: Disability Oppression and Empowerment*, University of California Press, London, 1998, page 17.

### Faits :

- ❖ Près de la moitié des sans-abri ont une déficience<sup>1</sup>.
- ❖ **Une personne handicapée sur 7** a des problèmes d'abordabilité en ce qui concerne le logement<sup>2</sup>.
- ❖ Selon le recensement de 1986, plus de la moitié des ménages propriétaires ayant un membre handicapé gagnaient moins de 30 000 \$ par an et plus de **80 %** des ménages locataires ayant un membre handicapé gagnaient moins que cette somme<sup>3</sup>.
- ❖ **37,5 %** des personnes handicapées demeurant à Toronto vivent dans la pauvreté<sup>1</sup>.
- ❖ La plupart des refuges ne peuvent pas accueillir des personnes qui ont besoin d'aide pour les activités quotidiennes et le manque d'accessibilité physique à ces lieux demeure un obstacle pour les personnes handicapées<sup>4</sup>.
- ❖ **Une personne handicapée sur 5** a besoin de certaines adaptations de son logement<sup>2</sup>.
- ❖ Le coût est l'obstacle le plus couramment mentionné par les adultes handicapés qui ont besoin de modifications de leur logement<sup>2</sup>.
- ❖ Bien que la plupart des personnes handicapées ayant de la difficulté à obtenir des modifications indiquent que le manque d'aide financière est un obstacle, certaines ont aussi mentionnés la résistance des propriétaires comme étant un obstacle important<sup>2</sup>.
- ❖ Les personnes handicapées vivant dans des logements loués, des maisons de chambres ou des pensions sont les moins susceptibles d'être satisfaites de leur logement<sup>2</sup>.
- ❖ La majorité des personnes handicapées qui aimeraient déménager choisiraient l'accession à la propriété s'il s'agissait d'une option viable<sup>2</sup>.
- ❖ Les personnes handicapées qui veulent déménager mais qui ne le peuvent pas indiquent que le coût est le principal obstacle qui les empêche de changer de logement<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> United Way of Greater Toronto. *United Way Facts: Helping People with Disabilities Live Independently*, 2002.

<sup>2</sup> Société canadienne d'hypothèques et de logement. « Les conditions de logement des personnes ayant des problèmes de santé et des limitations d'activité au Canada, en 1991 : Rétrospective », *Le point en recherche - Série socio-économique n° 58*, 1991.

<sup>3</sup> Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Le point en recherche*, n° 9, 1992.

<sup>4</sup> Société canadienne d'hypothèques et de logement. « Options de logement pour les personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique ayant recours aux refuges pour sans-abri », *Le point en recherche - Série socio-économique*, 2003.

### Solutions :

- ❖ Les mesures suivantes ont toutes été cernées comme étant nécessaires pour aider à répondre aux besoins de logement des personnes handicapées : augmentation de l'information et des ressources; répertoires de logements accessibles; aide pour la recherche de logements convenables; et financement suffisant pour les organismes communautaires<sup>1</sup>.
- ❖ Personne ne connaît mieux les besoins des personnes handicapées que les personnes handicapées elles-mêmes; les personnes handicapées doivent assumer un rôle prépondérant dans la conception et la mise en œuvre de solutions aux problèmes de logement et d'itinérance.
- ❖ Les Centres-ressources pour la vie autonome ont des spécialistes dans les domaines de l'aménagement pour accès facile, des adaptations, des aides spécialisées et des choix de logements pour les personnes handicapées. Ils peuvent aider les urbanistes, les constructeurs, les propriétaires-bailleurs et d'autres organismes communautaires à s'assurer qu'on répond aux besoins des personnes handicapées dans chaque collectivité.

<sup>1</sup> Société canadienne d'hypothèques et de logement. « Examen des choix de logements pour les personnes handicapées », *Le point en recherche - Série socio-économique*, 2003.